

SOMMAIRE

CHARTE DE JAPONAIS.....	3
NIVEAU A1.....	3
<i>Les quatre compétences.....</i>	3
Compréhension orale.....	3
Expression orale.....	3
Compréhension écrite.....	3
Expression écrite.....	3
<i>Les outils langagiers.....</i>	4
Grammaire.....	4
Lexique.....	4
Phonétique.....	4
<i>Modalités d'évaluation.....</i>	4
Expression orale.....	4
Expression écrite.....	5
Compréhension orale.....	5
Compréhension écrite.....	5
<i>Bilan de mi-parcours et évaluation finale.....</i>	5
<i>Les supports pédagogiques.....</i>	6
NIVEAU A2.....	7
<i>Les quatre compétences.....</i>	7
Compréhension orale.....	7
Expression orale.....	7
Compréhension écrite.....	7
Expression écrite.....	7
<i>Les outils langagiers.....</i>	8
Grammaire.....	8
Lexique.....	8
<i>Modalités d'évaluation.....</i>	8
Expression orale.....	8
Expression écrite.....	8
Compréhension orale.....	9
Compréhension écrite.....	9
<i>Bilan de mi-parcours et évaluation finale.....</i>	9
<i>Les supports pédagogiques.....</i>	10
NIVEAU B1.....	11
<i>Les quatre compétences.....</i>	11
Compréhension orale.....	11
Expression orale.....	11
Compréhension écrite.....	11
Expression écrite.....	11
<i>Les outils langagiers.....</i>	12
Grammaire.....	12
Lexique.....	12
<i>Modalités d'évaluation.....</i>	12
Expression orale.....	12
Expression écrite.....	12
Compréhension orale.....	12
Compréhension écrite.....	13
<i>Bilan de mi-parcours et évaluation finale.....</i>	13

<i>Les supports pédagogiques</i>	13
NIVEAU B2	14
<i>Les quatre compétences</i>	14
Compréhension orale	14
Expression orale	14
Compréhension écrite	14
Expression écrite	14
<i>Les outils langagiers</i>	14
Grammaire	15
<i>Modalités d'évaluation</i>	15
Expression orale	15
Expression écrite	15
Compréhension orale	15
Compréhension écrite	15
<i>Bilan de mi-parcours et évaluation finale</i>	15
NIVEAU C1	17
<i>Les quatre compétences</i>	17
La compréhension auditive	17
L'expression orale	17
La compréhension écrite	17
L'expression écrite	17
<i>Les outils langagiers</i>	17
<i>Modalités d'évaluation</i>	18
Expression orale	18
Expression écrite	18
Compréhension orale	18
Compréhension écrite	18
<i>Bilan de mi-parcours et évaluation finale</i>	19

CHARTE DE JAPONAIS

NIVEAU A1

L'objectif de l'enseignement dans le groupe élémentaire (niveaux A2 à B1) est d'atteindre, à la fin du niveau B1, une maîtrise du japonais qui permette à l'élève d'utiliser une documentation en japonais ou de pratiquer la langue dans un contexte n'exigeant pas de spécialisation.

On trouvera ci-après les compétences à atteindre à l'issue du niveau A1.

Les quatre compétences

Compréhension orale

- Comprendre les formules de salutation, consignes de travail.
- Comprendre des questions simples sur son identité et la vie courante.
- Comprendre un dialogue simple sur des sujets quotidiens.

Expression orale

- Saluer, remercier, s'excuser.
- Utiliser les chiffres (heure, date, prix).
- Se présenter (nom, prénom, profession, âge, nationalité, adresse).
- Faire des demandes simples.
- Répondre à des questions simples.
- Faire un court récit de ses activités (au présent et au passé).
- Exprimer sa volonté.
- Mener une conversation courante en utilisant des expressions du type : sô desu ne, sô desu ka.

Compréhension écrite

- Lire tous les hiragana et les katakana.
- Comprendre en contexte une centaine de kanji.
- Comprendre un petit texte sur un sujet abordé en conférence.
- Comprendre un texte simple et inconnu à l'aide d'un dictionnaire bilingue et d'un dictionnaire de kanji (sensibilisation au système des clefs).

Expression écrite

- Ecrire tous les hiragana et les katakana.
- Savoir écrire une soixantaine de kanji.
- Présenter correctement un texte à l'horizontale et à la verticale.
- Ecrire un texte court sur un sujet quotidien.

Les outils langagiers

Les structures ci-après seront étudiées en contexte et en tant qu'elles servent les compétences de communication précédemment énumérées.

Structures à maîtriser en fin de niveau A1 :

Grammaire

- Phrase nominale simple (__wa__desu).
- Présentation du système verbal : forme du dictionnaire et forme en V-masu, phrase verbale simple (affirmatif et négatif, présent et passé).
- Expression du but avec un verbe de déplacement.
- Expression de la cause avec "kara".
- Expression du désir (hoshii, suffixe -tai).
- Présentation des adjectifs : adjectifs en -i et en -na, emploi en fonction épithète et attribut, flexion (affirmatif et négatif, présent et passé).
- Formation des adverbes à partir des adjectifs.
- Emplois fondamentaux des particules (wa, ga, o, ni, de, mo, to, no, ya, e, kara, made, yori, ka, ne, yo).
- Le système ko-so-a-do.
- Le comparatif et le superlatif.

Lexique

- Adverbes de quantité et de fréquence (amari, yoku, zenzen).
- Mots de connexions (soshite, shikashi, dakara, sorekara).
- Mots interrogatifs (dare, nani, itsu, doko, dore, donna).
- Chiffres et spécificatifs numériques.
- Vocabulaire des termes de parenté.

Phonétique

- Le redoublement des consonnes (sokuon), le rallongement des voyelles (chôon), palatalisation (yôon).
- Sensibilisation à l'intonation de la phrase japonaise.

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre. Cela suppose que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé. Il n'y a donc pas d'examen final au sens classique du terme.

Expression orale

L'expression orale est évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif fait l'objet d'une note sur 20.

Expression écrite

L'enseignant veille à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser en dehors de la conférence. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre. Pour les langues à 4 heures par semaine, le nombre de ces travaux est supérieur et selon plus de régularité.

Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuie sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fait l'objet d'une note finale sur 20.

Compréhension écrite

La compréhension écrite sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

Un test de fin de semestre pour les niveaux A1, A2, B1 et B2 est organisé la semaine 10 du semestre (il ne s'agit pas d'un examen final mais d'une évaluation sur les acquis). Des informations sur ce test seront transmises en temps voulu par le Département des langues. La note de ce test est prise en compte dans la note finale du semestre.

Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Les résultats à mi-semestre permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

Chaque niveau est en principe prévu pour durer un semestre. Cela signifie qu'un étudiant est censé passer au niveau suivant d'un semestre à l'autre. Cependant, certains étudiants, malgré une note finale égale et même supérieure à 10/20, peuvent être amenés, sur décision de l'enseignant seul, à refaire un même niveau. En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence. Il peut aussi tout simplement avoir un niveau global bien trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur.

Les enseignants communiquent à leurs élèves, lors du dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, dans le niveau supérieur. Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

Les supports pédagogiques

- Minna no Nihongo (volume 1), éd. 3A corporation, Tokyo.
- Kanji kakitai !, Lionel Seelenbinder-Mérand, éd.ellipses, Paris.
- Total Japanese (reading and writing), Waseda University, éd. Bonjinsha, Tokyo.

NIVEAU A2

L'objectif de l'enseignement dans le groupe élémentaire (niveaux A2 à B1) est d'atteindre, à la fin du niveau B1, une maîtrise du japonais qui permette à l'élève d'utiliser une documentation en japonais ou de pratiquer la langue dans un contexte n'exigeant pas de spécialisation.

Les quatre compétences

Compréhension orale

- Comprendre les formules de salutation, consignes de travail.
- Comprendre des questions plus élaborées sur des thèmes non-spécialisés.
- Comprendre un dialogue courant sur des sujets quotidiens.
- Saisir le sens global d'un texte authentique (à l'oral).
- Saisir la différence de niveau de langue (style poli ou style familier).

Expression orale

- Saluer, remercier, s'excuser de façon plus nuancée.
- Faire des demandes et des réponses avec un vocabulaire et un niveau d'expression plus riche, selon le degré de politesse.
- Utiliser les différentes techniques de conversation pour pouvoir mener un échange naturel (phrases inachevées, atténuation).
- Faire un récit structuré d'un événement et pouvoir décrire un document iconographique inconnu (sur une thématique abordée en conférence).
- Exprimer son avis de façon simple.
- Exprimer l'obligation et l'interdiction.
- Exprimer la capacité.
- Exprimer une expérience passée.
- Pouvoir utiliser deux niveaux de langue selon une situation donnée.
- Pouvoir utiliser ageru, kureru et morau avec un autre verbe à la forme en -te.

Compréhension écrite

- Comprendre en contexte environ 300 kanji.
- Comprendre un texte sur un sujet abordé en conférence.
- Comprendre globalement un document authentique à l'aide d'un dictionnaire bilingue et d'un dictionnaire de kanji.

Expression écrite

- Savoir écrire 110 nouveaux kanji.
- Produire un texte homogène du point de vue du style (neutre ou poli) selon le genre du texte.

- Ecrire un texte plus étoffé sur un thème simple, à partir d'un support visuel (graphique, image).
- Ecrire une lettre non-spécialisée.

Les outils langagiers

Les structures ci-après seront étudiées en contexte et en tant qu'elles servent les compétences de communication précédemment énumérées. Celles qui ont été déjà abordées de manière implicite ou sommaire au niveau précédent, seront approfondies.

Structures à maîtriser en fin de niveau A2 :

Grammaire

- Suite de la présentation du système verbal : forme du dictionnaire, forme en –te, en –nai, en –ta.
- Applications de ces quatre formes (expression de l'impératif, du duratif, de l'habitude, de l'interdiction, de l'obligation, de l'expérience passée, de la capacité).
- Expression verbale complexe indiquant une relation entre deux personnes (-te ageru, -te kureru, -te morau).
- La phrase complexe : la forme suspensive en –te, l'expression –tari –tari, la temporalité (toki, to, mae, tara, made), la condition (tara, to), l'opposition (-te mo), la détermination, le discours indirect (to iu), l'expression de l'opinion (to omou).
- Complément sur les adjectifs : adjectifs en –i et en –na suivis de naru.
- Complément sur les particules.

Lexique

- Complément sur les adverbes de quantité et de fréquence.
- Complément sur les mots de connexions.
- Expressions impliquant une nominalisation verbale (no, koto).

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre. Cela suppose que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé. Il n'y a donc pas d'examen final au sens classique du terme.

Expression orale

L'expression orale est évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif fait l'objet d'une note sur 20.

Expression écrite

L'enseignant veille à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser en dehors de la conférence. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre. Pour les langues à 4 heures par semaine, le nombre de ces travaux est supérieur et selon plus de régularité.

Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuie sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fait l'objet d'une note finale sur 20.

Compréhension écrite

La compréhension écrite sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

Un test de fin de semestre pour les niveaux A1, A2, B1 et B2 est organisé la semaine 10 du semestre (il ne s'agit pas d'un examen final mais d'une évaluation sur les acquis). Des informations sur ce test seront transmises en temps voulu par le Département des langues. La note de ce test est prise en compte dans la note finale du semestre.

Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Les résultats à mi-semestre permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

Chaque niveau est en principe prévu pour durer un semestre. Cela signifie qu'un étudiant est censé passer au niveau suivant d'un semestre à l'autre. Cependant, certains étudiants, malgré une note finale égale et même supérieure à 10/20, peuvent être amenés, sur décision de l'enseignant seul, à refaire un même niveau. En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence. Il peut aussi tout simplement avoir un niveau global bien trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur.

Les enseignants communiquent à leurs élèves, lors du dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, dans le niveau supérieur. Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

Les supports pédagogiques

- Minna no Nihongo (volume 1), éd. 3A corporation, Tokyo.
- Kanji kakitai !, Lionel Seelenbinder-Mérand, éd.ellipses, Paris.
- Total Japanese (reading and writing), Waseda University, éd. Bonjinsha, Tokyo.

NIVEAU B1

L'objectif de l'enseignement dans le groupe élémentaire (niveaux A2 à B1) est d'atteindre, à la fin du niveau B1, une maîtrise du japonais qui permette à l'élève d'utiliser une documentation en japonais ou de pratiquer la langue dans un contexte n'exigeant pas de spécialisation.

Les quatre compétences

Compréhension orale

- Comprendre un dialogue courant sur des sujets quotidiens et comprendre toutes les interventions de l'enseignant.
- Saisir le sens de façon relativement précise un texte authentique (à l'oral) : bulletin télévisé et radio sur des faits divers, interviews.

Expression orale

- Parler de ses projets personnels et professionnels.
- Nuancer son expression verbale.
- Donner son opinion de façon structurée.
- Mener une explication aboutie.
- Emettre une condition.
- Exprimer la capacité de différentes façons.
- Donner un conseil.
- S'exprimer au téléphone.
- Engager une conversation en utilisant les expressions appropriées.

Compréhension écrite

- Comprendre en contexte environ 500 kanji.
- Comprendre un texte publicitaire, une petite annonce.
- Lire un conte, un texte de fiction.
- Saisir l'organisation interne et le sens global d'un article de journal ou de magazine.

Expression écrite

- Savoir écrire 110 nouveaux kanji.
- Prendre quelques notes.
- Ecrire un résumé.
- Ecrire un texte en faisant apparaître ses articulations.

Les outils langagiers

Les structures ci-après seront étudiées en contexte et en tant qu'elles servent les compétences de communication précédemment énumérées. Celles qui ont été déjà abordées de manière implicite ou sommaire au niveau précédent, seront approfondies.

Grammaire

- Expression du potentiel avec suffixe.
- Expressions verbales utilisant la forme en –te (-te aru, -te iru, -te oku, -te shimau).
- Verbes transitifs et intransitifs.
- Forme volitive.
- Les deux autres formes de conditionnel (-ba, -nara).
- Le conseil (-ta hô ga ii).
- La probabilité (deshô, ka mo shiremasen).
- Le passif.

Lexique

- Sensibilisation à certains termes spécialisés.

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre. Cela suppose que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé. Il n'y a donc pas d'examen final au sens classique du terme.

Expression orale

L'expression orale est évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif fait l'objet d'une note sur 20.

Expression écrite

L'enseignant veille à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser en dehors de la conférence. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre. Pour les langues à 4 heures par semaine, le nombre de ces travaux est supérieur et selon plus de régularité.

Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuie sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fait l'objet d'une note finale sur 20.

Compréhension écrite

La compréhension écrite sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

Un test de fin de semestre pour les niveaux A1, A2, B1 et B2 est organisé la semaine 10 du semestre (il ne s'agit pas d'un examen final mais d'une évaluation sur les acquis). Des informations sur ce test seront transmises en temps voulu par le Département des langues. La note de ce test est prise en compte dans la note finale du semestre.

Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Les résultats à mi-semestre permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

Chaque niveau est en principe prévu pour durer un semestre. Cela signifie qu'un étudiant est censé passer au niveau suivant d'un semestre à l'autre. Cependant, certains étudiants, malgré une note finale égale et même supérieure à 10/20, peuvent être amenés, sur décision de l'enseignant seul, à refaire un même niveau. En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence. Il peut aussi tout simplement avoir un niveau global bien trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur.

Les enseignants communiquent à leurs élèves, lors du dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, dans le niveau supérieur. Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

Les supports pédagogiques

- Minna no Nihongo (volume 2), éd. 3A corporation, Tokyo.
- Kanji kakitai !, Lionel Seelenbinder-Mérand, éd.ellipses, Paris.
- Total Japanese (reading and writing), Waseda University, éd. Bonjinsha, Tokyo.

NIVEAU B2

Voici les compétences à atteindre en fin de niveau B2, étant entendu que les compétences de niveau A1, A2 et B1 sont parfaitement acquises.

Les quatre compétences

Compréhension orale

- Comprendre un dialogue courant sur des sujets spécialisés dont le vocabulaire a été vu en conférence.
- Comprendre les interventions et les explications de l'enseignant sur des faits culturels.
- Saisir finement le sens d'un texte authentique (à l'oral) : dialogue, etc.
- Saisir les points importants d'un journal télévisé.
- Saisir la différence de niveau de langue : expressions de respect.

Expression orale

- Faire un exposé simple et réagir aux interventions des autres étudiants.
- S'exprimer, de façon subjective ou objective, en tenant compte de la position sociale du locuteur et de l'interlocuteur (utilisation des formes de respect, du passif, factitif).
- Argumenter lors d'une discussion.

Compréhension écrite

- Comprendre en contexte environ 700 kanji.
- Comprendre un mode d'emploi, les informations affichées dans un lieu public (magasins, administration).
- Lire un texte journalistique à l'aide d'un dictionnaire.

Expression écrite

- Savoir écrire 110 nouveaux kanji.
- Prendre des notes.
- Rédiger un rapport.
- Ecrire un texte argumenté.

Les outils langagiers

Les structures suivantes seront étudiées en contexte et en tant qu'elles servent les compétences de communication présentées ci-dessus. Celles qui ont déjà été abordées au niveau précédent feront l'objet d'un approfondissement.

Grammaire

- Le factitif.
- Les expressions de politesse (keigo).
- L'expression du but, de l'opposition.
- Nuances verbale et adjectivale (sô1 ,sô2, yô, tokoro, bakari, hazu, sugi, yasui, nikui).

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre. Cela suppose que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé. Il n'y a donc pas d'examen final au sens classique du terme.

Expression orale

L'expression orale est évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif fait l'objet d'une note sur 20.

Expression écrite

L'enseignant veille à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser en dehors de la conférence. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre. Pour les langues à 4 heures par semaine, le nombre de ces travaux est supérieur et selon plus de régularité.

Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuie sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fait l'objet d'une note finale sur 20.

Compréhension écrite

La compréhension écrite sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

Un test de fin de semestre pour les niveaux A1, A2, B1 et B2 est organisé la semaine 10 du semestre (il ne s'agit pas d'un examen final mais d'une évaluation sur les acquis). Des informations sur ce test seront transmises en temps voulu par le Département des langues. La note de ce test est prise en compte dans la note finale du semestre.

Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Les résultats à mi-semestre permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

Chaque niveau est en principe prévu pour durer un semestre. Cela signifie qu'un étudiant est censé passer au niveau suivant d'un semestre à l'autre. Cependant, certains étudiants, malgré une note finale égale et même supérieure à 10/20, peuvent être amenés, sur décision de l'enseignant seul, à refaire un même niveau. En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence. Il peut aussi tout simplement avoir un niveau global bien trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur.

Les enseignants communiquent à leurs élèves, lors du dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, dans le niveau supérieur. Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

NIVEAU C1

Le but de l'enseignement de Japonais Niveau C1 est de pouvoir accéder à des textes spécialisés (économie, société, politique, culture).

Tout étudiant de niveau C1 aura acquis les connaissances des niveaux A1, A2, B1 et B2 qui correspondent au niveau SHOKYŪ (débutant). Les textes utilisés au niveau C1 seront de niveau CHŪKYŪ (intermédiaire) et JŌKYŪ (avancé).

Les quatre compétences

La compréhension auditive

- Comprendre finement un discours non spécialisé.
- Comprendre de façon assez précise un discours spécialisé (économie, politique, société).
- Comprendre un dialogue de la vie quotidienne à vitesse normale (poursuite du niveau B2, différents niveaux de langue : familier à soutenu).

L'expression orale

- S'exprimer clairement et de façon « naturelle » sur tout type de sujet.
- Intervenir dans une conversation.
- Résumer et présenter le discours d'une tierce personne.
- Utiliser les différents niveaux de langue (familier à soutenu).

La compréhension écrite

- Savoir écrire 110 nouveaux kanji.
- Utiliser aisément un style soutenu à l'écrit.
- Ecrire un texte argumenté sur un thème spécialisé d'environ 600 signes.
- Résumer et synthétiser un groupe de textes sur un thème commun.

L'expression écrite

- Comprendre en contexte un millier de kanji.
- Lire et comprendre sans difficulté un texte avec furigana sur des sujets spécialisés.
- Lire et comprendre assez précisément un article de journal sans dictionnaire.
- Lire et comprendre de courts extraits (ou des nouvelles) littéraires tirés d'auteurs modernes.

Les outils langagiers

Les structures suivantes seront étudiées en contexte et en tant qu'elles servent les compétences de communication présentées ci-dessus. Celles qui ont déjà été abordées de manière implicite ou explicite aux niveaux précédents feront l'objet d'un approfondissement.

Toutes les compétences de bases grammaticales et syntaxiques auront été abordées durant les niveaux A1, A2, B1 et B2.

Le niveau C1 a pour but d'approfondir certains aspects du discours familier et soutenu, ainsi que d'avoir une introduction à certaines structures de langue classique japonaise, absolument nécessaire pour une compréhension et une expression soutenues.

L'accent sera mis sur l'enrichissement de la masse lexicale des connecteurs et autres mots-outils, ainsi que des techniques pour terminer les phrases.

- Connecteurs : mata, ga, tada, ippô/tahô, shitagatte, naka de mo, nao, sara, katsu, tsumari, chinami ni.
- Mots-outils : no uchi, ni kurabete, wo hajime, wo nozoite ha, to tomo ni, ôkare sukunakare, ni watatte, tsumori de, ni motozuku, ni ôjite, sei ka, kagiri.
- Terminaisons de phrases : natte iru, mo areba aru, karô, ni suginakatta, kanenai, to sarete iru, wake da, to mo ieyô.
- Expressions de langue classique : zu ni, neba naranu, zaru wo enai, nashi ni.

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre. Cela suppose que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé. Il n'y a donc pas d'examen final au sens classique du terme.

Expression orale

L'expression orale est évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif fait l'objet d'une note sur 20.

Expression écrite

L'enseignant veille à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser en dehors de la conférence. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre. Pour les langues à 4 heures par semaine, le nombre de ces travaux est supérieur et selon plus de régularité.

Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuie sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fait l'objet d'une note finale sur 20.

Compréhension écrite

La compréhension écrite sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Les résultats à mi-semester permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

Chaque niveau est en principe prévu pour durer un semestre. Cela signifie qu'un étudiant est censé passer au niveau suivant d'un semestre à l'autre. Cependant, certains étudiants, malgré une note finale égale et même supérieure à 10/20, peuvent être amenés, sur décision de l'enseignant seul, à refaire un même niveau. En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence. Il peut aussi tout simplement avoir un niveau global bien trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur.

Les enseignants communiquent à leurs élèves, lors du dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, dans le niveau supérieur. Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.